

## SEANCE DU 7 JUIN 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 7 juin 2016 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

### **CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU SERVICE VOIRIE ET RESEAUX INTERCOMMUNAL\_ PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE DU STADE ET DU QUARTIER LAS ARTIGAS**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la Commune pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Stade et du quartier Las Artigas.

### **CESSION DE PARCELLES RUE DE L'EGALITE**

Le Conseil Municipal,

- considérant l'intérêt financier pour la commune ;
  - considérant le projet de lotissement du promoteur qui présente un intérêt pour la revitalisation et le réaménagement du centre bourg ;
- décide la vente des parcelles cadastrées section B n°103, 1026, 1019, 1021 et 1254, situées en zone U du PLU d'une contenance totale de 8176 m<sup>2</sup>, à la société SUD-OUEST VILLAGES – SOVI, au prix de 220000 €.

### **CONCESSIONS CIMETIERE**

Le Conseil Municipal décide de supprimer la catégorie des concessions perpétuelles et de créer des concessions trentenaires. Le tarif des concessions est de 125 € pour 2,5 m<sup>2</sup> et 250 € pour 5 m<sup>2</sup>.

### **REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE**

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de prescrire toutes les mesures réclamées par la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière, décide d'adopter un règlement intérieur pour le cimetière.

### **COMPTE-RENDUS REUNIONS**

**Commission voirie :** Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue du Stade sont presque terminés. Le marché pour la réalisation de la voirie et des trottoirs va être lancé prochainement. L'aménagement comprendra la réalisation d'un trottoir pour les personnes à mobilité réduite et d'un espace vert entre la partie roulante et le trottoir. Trois rétrécissements de voirie sont prévus : au débouché de la rue d'Iraty, de la rue d'Aspin et de la rue de l'Aubisque. La vitesse de circulation sera réduite. Les travaux commenceront en septembre pour une durée de 10 semaines. Le lot « espaces verts » sera géré directement par la mairie.

**Commission travaux :** Des devis ont été demandés pour différents travaux :

- réfection des toitures des bâtiments communaux (foyer du foot, salle des fêtes, école primaire)
- reprise des réseaux d'eau froide de l'école primaire et du complexe sportif
- remplacement du système de chauffage de l'école maternelle.